Document généré le 24 avr. 2024 20:36

Report of the Annual Meeting
Rapports annuels de la Société historique du Canada

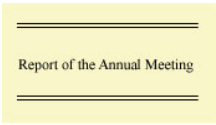

Quelques observations sur le nationalisme de Henri Bourassa

Marine Leland

Volume 30, numéro 1, 1951

URI : https://id.erudit.org/iderudit/290035ar
DOI : https://doi.org/10.7202/290035ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

The Canadian Historical Association/La Société historique du Canada

ISSN

0317-0594 (imprimé)
1712-9095 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Leland, M. (1951). Quelques observations sur le nationalisme de Henri Bourassa. *Report of the Annual Meeting / Rapports annuels de la Société historique du Canada*, *30*(1), 60–63. https://doi.org/10.7202/290035ar

All rights reserved © The Canadian Historical Association/La Société historique du Canada, 1951

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

QUELQUES OBSERVATIONS SUR LE NATIONALISME DE HENRI BOURASSA

MARINE LELAND

Smith College, Northampton (Massachusetts)

M. HENRI BOURASSA est aujourd'hui âgé de 82 ans, et il habite près d'ici. Il doit sembler étrange qu'à une réunion d'historiens où la coutume est de s'occuper surtout d'événements et de figures appartenant au passé, un professeur de littérature, et non d'histoire, ose entreprendre de parler d'un contemporain, devant un auditoire qui connaît parfaitement son oeuvre. Il ne saurait s'agir ici d'un essai biographique, et encore moins, d'un jugement quelconque. Je me bornerai, en m'aidant de ce que M. Bourassa a lui-même dit ou écrit, à quelques observations sur la genèse et sur le caractère de son nationalisme. Je m'arrêterai à certains moments de sa carrière qui illustrent la marche de sa pensée. Ce faisant, je poserai plus de questions que je ne fournirai de réponses.

Comme on le sait, Joseph Napoléon Henri Bourassa est né à Montréal, le 1er septembre 1868. Il est le cinquième et dernier enfant, tous remarquablement doués, de Napoléon Bourassa, "the gentlest of gentlemen", un artiste, un littérateur dont la biographie, lorsqu'on l'écrira, touchera à tous les aspects de l'activité intellectuelle de son époque, sauf la politique; et de Marie Azélie Papineau, fille de l'honorable Louis-Joseph Papineau et petite-fille de Joseph Papineau, député à la première Chambre d'Assemblée en 1792. Tant par la famille de son père que par celle sa mère, M. Bourassa est de vieille souche canadienne. Le premier Bourassa venu au Canada se maria dans le village de Contrecoeur en 1684. Le premier Papineau passait au Canada à la fin du 17e siècle. Cette ascendance n'a rien que de normal dans la province de Québec. Dans le cas particulier de Henri Bourassa, elle aide à mieux comprendre, surtout pour des étrangers, non seulement le canadianisme intégral qui est l'essence même de sa pensée politique, mais aussi le calme olympien avec lequel il fit toujours face aux imputations à son patriotisme que se permirent, dans l'ardeur des luttes politiques, certains adversaires de langue française et anglaise.

A la séance du 13 mars 1900, M. Bourassa répondait de la façon suivante à certaines observations de M. Bergeron, député de Beauharnois, qui lui avaient été rapportées et d'après lesquelles M. Bergeron l'aurait accusé de "se laisser guider par des tendances héréditaires", (ce en quoi il n'avait pas tort!). Toujours d'après les paroles attribuées à M. Bergeron, Papineau avait violé la constitution et son petit-fils en ferait autant s'il en avait le pouvoir. "Lorsqu'il m'accuse, ripostait M. Bourassa, de me laisser guider par des tendances héréditaires, je me reconnais coupable du crime; et je saisis l'occasion qui m'est offerte — la première et la dernière — pour imposer à la Chambre le récit d'une courte page d'histoire de famille. Ces souvenirs peignent parfaitement, à mon avis, le développement des institutions britanniques dans le Canada français, et c'est ce qui me pousse à les évoquer."

Après avoir résumé en quelques lignes vibrantes et précises, la carrière des deux ancêtres qui l'avaient précédé au Parlement canadien,

il concluait: "C'est là l'histoire de ceux qui m'ont légué mon double sentiment de loyauté à la Couronne contre les assauts de l'extérieur, et de fidélité au peuple contre les abus de la Couronne ou des factions . . Et ceux qui jouissent aujourd'hui de nos libres institutions politiques, et qui même en abusent, oublient qu'ils les doivent à ces hommes qu'ils traitent de traîtres et d'agitateurs sans principes".

Comme on le sait encore, l'éducation de M. Bourassa ne se fit pas selon la manière traditionnelle du Canada français, dans un collège. Sauf un court séjour à l'Ecole du Plateau, si je ne me trompe, et un autre chez les Jésuites à Worcester, Massachusetts, M. Bourassa, orphelin de mère dès sa première année, fut élevé au sein de sa famille à Montréal et à Montebello. Jusqu'à quel point son professeur privé, M. André, le poussa dans l'étude des classiques grecs, latins et français; à quel âge il se mit à la lecture d'ouvrages français et anglais ayant trait à l'histoire et à l'économie politique; quand et comment il commença à recueillir et à assimiler les vastes connaissances qui devaient parfois dérouter ses adversaires, sans toutefois les convaincre, et qui constituent précisément l'actualité de sa pensée en matière politique: autant de points obscurs que seul, sans doute, M. Bourassa pourrait élucider. La splendide bibliothèque de son grand-père, Louis-Joseph Papineau, dont la vente n'eut lieu qu'en 1922, joua sûrement un rôle important dans la formation intellectuelle de son petit-fils. Ce que nous révèlent les écrits de celui-ci c'est qu'il acquit une maîtrise remarquable des langues française et anglaise. Son style en français est clair, soigné et vigoureux. Détail intéressant, à l'encontre de la vaste majorité des écrivains canadiens de langue française qui ont reçu leur éducation dans un collège classique et chez qui on trouve, quel que soit le sujet qu'ils traitent, des allusions littéraires, comme cela se pratique en France, ce qui frappe chez M. Bourassa c'est l'absence totale de réminiscences classiques et l'abondance de citations françaises et anglaises tirées de l'histoire politique ou économique du Canada, de la France et de l'Angleterre.

Un fait important s'avère: l'influence de la pensée libérale anglaise du 19e siècle sur Henri Bourassa. Dans ce même discours du 13 mars 1900, que je citais plus haut, il déclarait ceci: "Je suis un libéral de l'école anglaise. Je suis un disciple de Burke, de Fox, de Bright, de Gladstone et des autres *Little Englanders* qui ont fait l'Angleterre ce qu'elle est aujourd'hui".

Loin d'être un "hater of all things British", Henri Bourassa fut et est resté un des grands admirateurs de l'Angleterre. A cet égard, il fait plus que suivre une tradition de famille. Il est dans la tradition canadienne-française. Dès 1792, les premiers parlementaires canadiens-français, proclamaient leur sincère admiration pour les institutions politiques britanniques et se révélaient très aptes à en saisir non seulement les rouages mais aussi l'esprit. A ce propos, je ne puis m'empêcher de citer la conclusion d'un article de Helen Taft Manning, doyenne de Bryn Mawr College, publié dans la *Canadian Historical Review* de mars 1943. "Paradoxically," écrivait Mrs Manning au sujet du parlement canadien dont la majorité était canadienne-française, "the chief interests of its proceedings to the historian of the British Empire, is that within so brief a period of apprenticeship, it had mastered so much of English Constitutional tradition."

A la base de la pensée politique de M. Bourassa on découvre donc l'influence de son ascendance coloniale française. la tradition des premiers parlementaires canadiens-français, et les idées qu'on associe avec les *Little Englanders*. Ce dernier terme évoque, pour le lecteur d'histoire canadienne, le nom de Goldwin Smith, le *Little Englander* par excellence, et par l'intermédiaire de celui-ci, le mouvement *Canada First*.

Goldwin Smith, incapable de s'adapter à son pays natal, l'Angleterre, émigra en Amérique où il passa le reste d'une longue vie à hésiter entre le Canada et les Etats-Unis. Dès son arrivée à Toronto en 1871, l'année même où William Alexander Foster publiait sa brochure, *Canada First; or our New Nationality*, Smith s'associa à ce mouvement. Doit-on percevoir, par l'intermédiaire du professeur Smith, une filiation entre le mouvement *Canada First*, d'origine ontarienne et la levée nationaliste, d'origine québecoise? Personnellement, j'hésiterais à le faire et surtout à en exagérer l'importance. Il est vrai que ces deux mouvements ont certaines idées en commun, telles que la résolution clairement exprimée, de part et d'autre, de placer l'intérêt du pays au-dessus des partis politiques. "Party vs Principles", écrivait W. A. Foster en 1871. "Tout sera jugé à la lumière des principes", écrivait Henri Bourassa dans le premier numéro du *Devoir*, le 10 janvier 1910. Ou encore cette autre résolution, non moins nettement exprimée dans le programme de la *Canadian National Association* et de son journal, *The Nation*, et dans celui de *La Ligue nationaliste* fondée en 1903: maintenir le lien britannique. Cette affirmation était publiée dans le premier numéro du *Nationaliste* d'Olivar Asselin, en 1904, et reproduite dans le premier numéro du *Devoir*, six ans plus tard.

Quant aux rapports personnels de Goldwyn Smith avec *La Ligue nationaliste*, il est bon de rappeler qu'en 1903, Bourassa traduisait et publiait une brochure de Goldwin Smith, *Devant la tribune de l'histoire*, brochure nettement anti-impérialiste et entachée, malheureusement, d'affirmations anti-sémites qui loin de soutenir l'argumentation de leur auteur, l'affaiblissait singulièrement. Enfin en 1904, dans le troisième numéro du *Nationaliste*, celui du 20 mars, paraissait une lettre du professeur Smith, écrite à Toronto le 12 mars, dans laquelle il disait, entre autres choses: "On ne doit pas s'attendre à ce que le Canadien-français se laisse dépouiller de la moindre parcelle de son autonomie ou sacrifie les fruits de son travail pour assurer la réalisation d'un rêve impérialiste. Les citoyens de ce pays sont venus ici pour gagner leur pain, et le pain de leurs familles et non pour aider, par leur travail, à des entreprises militaires où ils ne sont pas intéressés et qui ne peuvent rien leur rapporter". Il s'agit ici non seulement d'anti-impérialisme, d'anti-militarisme, mais des intérêts du *Canada d'abord*.

C'est en partie, mais non entièrement, le point de vue que devait exprimer Bourassa en novembre 1914, dans son discours: *The Duty of Canada at the Present Hour*. Après avoir déclaré qu'il était de *l'intérêt* du Canada d'aider la Grande-Bretagne dans sa lutte contre l'Allemagne, il ajoutait: "But if our contribution is to be effective . . . we must be clear-sighted in dealing with all problems . . . and they must be viewed primarily from the point of view of Canada's interests".

Sans rejeter entièrement la possibilité d'une filiation précise entre les 'Canada First' et les Nationalistes, j'aurais plutôt tendance à envisager ces mouvements comme deux manifestations distinctes du désir normal, surtout chez un peuple jeune, d'affirmer son identité nationale. Comme nous l'apprend l'histoire, et en particulier celle des "nouvelles civilisations" du continent américain, si, d'une part, le sentiment national, c'est-à-dire le sentiment du groupe, naît tôt dans une colonie, d'autre part, il se clarifie et il s'affirme lentement, forcé comme il l'est de surmonter une foule d'obstacles que lui suscite le conflit d'intérêts publics ou privés, sans compter la confusion de sentiments contradictoires, ce qu'on appelle en anglais "mixed loyalties", terme qui peut être, mais qui n'est pas nécessairement péjoratif puisqu'il sert parfois à décrire un attachement instinctif et sincère à deux patries, la nouvelle et l'ancienne, à deux causes, à deux personnes, dont il est difficile de concilier les intérêts. Au Canada, le sentiment d'individualité nationale s'exprime dès 1663 dans le petit livre au long titre de Pierre Boucher. "Longtemps avant le Traité de Paris, faisait remarquer en 1902 M. Bourassa à la suite de bien d'autres, les Canadiens avaient commencé de former un groupe distinct de la nationalité française". Et il concluait: "Soyons Français comme les Américains sont Anglais. Conservons et développons chez nous les instincts, les traditions et l'intellectualité que notre origine nous a légués. . . Mais nous devons concentrer notre allégeance politique et nos aspirations sur le sol du Canada . . . Ce n'est pas à titre de Français, mais à titre de Canadiens que nous ne voulons pas nous rapprocher de l'Angleterre et assumer des obligations nouvelles dans son empire". M. Bourassa profitait de l'occasion pour indiquer, non sans une pointe de sympathie, le caractère aléatoire du séparatisme. C'est un sujet sur lequel il devait revenir une vingtaine d'années plus tard avec beaucoup plus de force et aucune sympathie dans le discours qu'il prononça au Gésu en 1923 et qui s'intitule: *Patriotisme, Nationalisme, Impérialisme.*

Il est important de noter que quels que soient l'admiration et l'attachement personnel que porte M. Bourassa à la langue française, ce n'est ni à cause de cet attachement, ni à cause du prestige intellectuel et littéraire dont jouit la France qu'il a défendu les droits du français au Canada, mais bien parce que le français y a des droits constitutionnels et se trouve à être une des deux langues officielles. A l'encontre d'Olivar Asselin, qui fut avant tout, (et quelle qu'ait été son influence dans d'autres domaines), un grand amateur de littérature et de civilisation française, il ne serait jamais venu à la pensée de Bourassa d'invoquer le salut de la France comme argument pour l'enrôlement volontaire. Au contraire, il s'efforça de montrer le danger que présentait semblable attitude pour l'unité canadienne.

En terminant, je ne saurais mieux résumer la pensée nationaliste de M. Bourassa qu'en citant sa propre définition du nationalisme canadien, telle qu'il la donnait dans ce même discours de 1923 que je viens de mentionner:

"Les deux éléments du nationalisme canadien sont: 1° Le développement graduel, normal de la société canadienne jusqu'au point où le Canada prendra place au rang des nations libres; 2° Le maintien d'un juste équilibre entre les deux groupes ethniques, ou plutôt linguistiques, qui lui ont donné naissance; ce qui comporte l'épanouissement simultané de deux cultures, anglaise et française, modelées largement mais non servilement sur les civilisations dont elles dérivent."